

DR PHIL. AYMON DE SENARCLENS

Conseiller National

Genève, le 6 avril 1949

Monsieur le Conseiller fédéral M. PETITPIERRE
 Chef de la Division fédérale des affaires
 étrangères

B E R N EB.64.20 ✓
notéUrgent!

a.a.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Au cours d'une récente séance du comité de l'Union interparlementaire, M. Oprecht, Conseiller national, nous a fait part d'une recommandation émanant de la commission des affaires étrangères selon laquelle notre groupe suisse de l'Union interparlementaire serait plus particulièrement chargé des relations que le parlement devrait entretenir avec le "Mouvement européen".

Cette recommandation aurait été faite à la suite d'une conférence (Bruxelles) au cours de laquelle notre pays n'aurait été représenté que par un seul Suisse M. Genet.

M. Oprecht estimerait que notre parlement devrait s'intéresser à ce mouvement d'une manière plus officielle et désigner lui-même une partie des délégués aux conférences internationales convoquées par ce "Mouvement européen".

M. Genet est venu me voir aujourd'hui et m'a remis une liste très complète des Suisses ayant adhéré à son conseil. J'ai constaté que parmi ceux-ci se trouve un assez grand nombre de parlementaires. Par ailleurs j'ai cru remarquer que les suggestions de M. Oprecht ont été dictées par l'antipathie qu'il porte à M. Pilet-Golaz qui avait été désigné pour participer à la conférence de Bruxelles mais qui en fut empêché au dernier moment par l'opposition d'un certain nombre de socialistes suisses.

Mon impression est dès lors que notre groupe interparlementaire ne saurait s'immiscer dans une affaire

./.

le ch. CM.
 Harina la
 Conseil Fédéral
 à info aujourd'hui
 une lettre de réponse



de cette nature à moins, évidemment, que vous en exprimiez personnellement le désir.

Le conseil suisse pour le mouvement européen compte donc assez de parlementaires pour qu'il puisse composer ses délégations de manière normale et j'imagine par ailleurs qu'il pourrait être dangereux de soutenir un mouvement de cette nature d'une manière qui revêt tout de même un caractère quelque peu officiel.

Notre groupement, à la suite de vos propres déclarations, connaît actuellement un regain d'estime auprès des membres des chambres fédérales et je ne voudrais pas qu'il puisse la perdre à la suite de sa participation à une activité influencée par des idéalistes d'une espèce assez dangereuse.

L'Europe n'est aujourd'hui déterminée ni géographiquement ni politiquement.

Le but de cette lettre est donc de vous demander à titre confidentiel de vouloir bien m'indiquer quel est votre sentiment à cet égard, car je ne voudrais ni servir les buts personnels poursuivis par M. Oprecht, ni engager le groupe de l'Union interparlementaire dans une voie périlleuse.

En m'excusant de vous poser une question aussi directe, et de nature peut-être un peu spéciale, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de mes sentiments très dévoués.

A. de Lurarchus.